



1

PS EMPLOI ET FORMATION 5 PROPOSITIONS PHARES

- ◆ Maintenir le volume de l'emploi et garantir le maintien des moyens alloués aux APE
- ◆ Créer un système incitatif d'allocations pour tous celles et ceux qui suivent une formation qualifiante, dès l'entame de cette formation
- ◆ Faire des territoires wallons qui connaissent une importante désindustrialisation des « territoires zéro chômeur »
- ◆ Introduire un cadre légal organisant les mécanismes du test de situation et de l'appel mystère
- ◆ Créer des chèques-carrière pour mieux accompagner l'orientation des travailleurs



2



ECONOMIE : 5 PROPOSITIONS PHARES

- ◆ Créer un service d'accompagnement gratuit pour les entrepreneurs qui débutent
- ◆ Créer des Business Improvement Districts (BID) afin de dynamiser les quartiers commerçants
- ◆ Accroître les moyens publics investis dans le soutien à l'innovation
- ◆ Assurer le déploiement de la 5G en Wallonie
- ◆ Soutenir la mise en place de « living labs », d'espaces de « coworking », à savoir des espaces de travail partagés, de fablabs ou de tous outils et plateformes partagés d'innovation



3



ECONOMIE SOCIALE : 4 PROPOSITIONS PHARES

- ◆ Promouvoir l'économie sociale dans le monde entrepreneurial
- ◆ Soutenir la reprise d'entreprises sous forme de coopérative de travailleurs
- ◆ Renforcer l'offre de soutien aux entreprises d'économie sociales
- ◆ Elaborer un plan de promotion de l'économie collaborative

**ECONOMIE
SOCIALE &
SOLIDAIRE**

4

PS DEVELOPPEMENT DURABLE : 5 PROPOSITIONS PHARES

- ◆ Déployer une STAR pour la Wallonie, une stratégie territoriale pour l'avenir de la région, aux horizons 2030 et 2050, qui assure la cohérence globale du développement wallon et intègre l'ensemble des politiques publiques
- ◆ Réduire significativement l'étalement urbain en vue de ne plus urbaniser de nouvelles terres au maximum d'ici 2050
- ◆ Renforcer la rénovation et la dynamisation des quartiers et villages, qu'ils soient urbains, périurbains ou ruraux, dans un objectif de cohésion sociale
- ◆ Démocratiser l'aménagement du territoire et impliquer les citoyens dans les projets urbanistiques
- ◆ Amplifier les efforts de numérisation et de simplification des procédures et des outils en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire



5

PS DEVELOPPEMENT DURABLE AU NIVEAU MONDIAL 5 PROPOSITIONS PHARES

- ◆ Défendre, au niveau mondial, les 17 objectifs de développement durable, adoptés par les Nations-Unies, et œuvrer, de l'échelle internationale au niveau local, à leur réalisation d'ici 2030
- ◆ Revitaliser une stratégie de développement durable, à long terme, à chaque niveau de pouvoir (européen, fédéral et régional) et soutenir les pouvoirs locaux dans cette démarche
- ◆ Généraliser les clauses sociales, éthiques et environnementales dans les marchés et achats publics
- ◆ Arrêter les investissements financiers publics dans les énergies fossiles
- ◆ Gérer le parc automobile public dans un objectif de durabilité



6



LOGEMENT : 5 PROPOSITIONS PHARES



- ◆ Mettre en place un « Plan Marshall Logement », vaste plan d'investissement de deux milliards d'euros sur la législature en faveur de la création et de la rénovation de logements
- ◆ Mettre à disposition des pouvoirs publics un quota de 10% de logements dans tout projet de construction d'une certaine taille
- ◆ Initier et faciliter des formes collectives de logement, comme la colocation, les coopératives de logements, les nouvelles formes de cohabitation, les community land trusts ou encore les logements intergénérationnels
- ◆ Mettre en place un mécanisme obligatoire d'encadrement des loyers et créer un fonds universel des garanties locatives
- ◆ Optimiser la politique de prêts et de primes à la rénovation en mettant la priorité sur les travaux de salubrité et les travaux économiseurs d'énergie

7



MOBILITE : 5 PROPOSITIONS PHARES



- ◆ Favoriser systématiquement les déplacements dans l'ordre suivant : marche, vélos et « micromobilité » (trottinettes, etc.), transports publics, transports privés collectifs (covoiturage, voitures partagées, etc.), puis individuels
- ◆ Partager l'espace public entre tous les moyens de transports et promouvoir les villes et villages de « courtes distances », afin d'améliorer la mobilité, la qualité de vie des habitants et la sécurité routière
- ◆ Développer des offres de mobilité multiples et interconnectées, notamment en coordonnant davantage les transports publics et la mobilité partagée (trajets, horaires, titre de transport unique, application d'information en temps réel, parkings de persuasion, etc.)
- ◆ Assurer la continuité, le balisage et la sécurité des itinéraires cyclables sur l'ensemble du territoire wallon et vers les régions et pays voisins
- ◆ Renforcer la sécurité routière en Wallonie, afin de diminuer le nombre de décès annuels à 100 en 2030 et atteindre une « vision zéro » en 2050

8

- ◆ Augmenter substantiellement les montants consacrés aux prêts à taux zéro pour aider les Wallonnes et les Wallons à isoler leur logement
- ◆ Renforcer les dispositifs de tiers-investisseur qui permettent de procéder à des travaux d'isolation sans que le propriétaire du logement ne doive sortir de l'argent de son portefeuille
- ◆ Mettre en œuvre un plan d'investissements dans les outils collectifs de gestion de l'énergie et de production d'énergie renouvelable, dont les coopératives en énergie, au bénéfice de l'intérêt général



- ◆ Limiter l'évolution de la facture d'eau au maximum à l'inflation
- ◆ Renforcer les moyens du fonds social de l'eau, à partir du budget régional, et permettre à davantage de citoyens d'en bénéficier
- ◆ Garantir la qualité et la quantité des ressources en eau, pour l'ensemble de la Wallonie, à court et long terme
- ◆ Lancer un mécanisme de prêts à taux zéro, de type Renopack, pour financer la rénovation des installations intérieures des habitations privées
- ◆ Garantir une gestion publique, efficace et transparente du secteur de l'eau



- ◆ Garantir une alimentation saine, équilibrée et savoureuse à un prix accessible à tous grâce à la mise en œuvre d'une véritable politique de l'alimentation, du champ à l'assiette, de l'agriculteur au consommateur
- ◆ Développer les circuits agroalimentaires courts
- ◆ Interdire l'usage des pesticides qui présentent un risque pour la santé ou pour l'environnement



- ◆ Mettre en place un système de « prêt » d'animaux de compagnie, notamment aux personnes âgées, afin d'offrir une vie plus digne aux animaux des refuges
- ◆ Etablir un étiquetage et un label des produits alimentaires en matière de bien-être animal
- ◆ Accroître la vigilance à l'égard des activités des abattoirs
- ◆ Mutualiser les ressources scientifiques européennes afin d'éviter de réaliser des expériences ayant déjà été menées ailleurs





- ◆ Mettre en œuvre l'Accord mondial de Paris pour le climat et viser l'objectif de limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C
- ◆ Changer notre modèle de développement et l'organisation de notre société, grâce à une transition juste et solidaire
- ◆ Au niveau européen, réduire les émissions de gaz à effet de serre de 55% en 2030 et parvenir à une Europe sans gaz à effet de serre en 2050
- ◆ Mettre en place un grand plan d'investissement européen à long terme « 1.000 milliards d'euros pour le climat et l'emploi »
- ◆ En Belgique, en vue d'anticiper les effets négatifs et positifs du changement de modèle, organiser une conférence nationale pour la transition juste et solidaire

- ◆ Assurer la relève agricole en offrant un soutien renforcé aux jeunes agriculteurs
- ◆ Créer un programme régional pour l'intégration des femmes en milieu rural
- ◆ Créer une banque foncière
- ◆ Créer un cadre de partenariat entre les agriculteurs et les communes wallonnes



- ◆ Intégrer les logiques territoriales des bassins de vie dans le développement des politiques publiques de préservation et de valorisation du patrimoine
- ◆ Renforcer les perspectives et le rayonnement de nos artisans
- ◆ Dynamiser la concertation entre la Région bruxelloise, la Wallonie et la Fédération Wallonie-Bruxelles afin de mener des projets communs de valorisation du patrimoine



- ◆ Élaborer une stratégie wallonne de restauration de la biodiversité
- ◆ Favoriser l'accès de tous à la nature
- ◆ Mettre en œuvre les réseaux écologiques sur l'ensemble de la Wallonie
- ◆ Augmenter la superficie des aires naturelles qui bénéficient d'un statut de protection forte d'au moins 1.000 hectares par an





ENVIRONNEMENT : 5 PROPOSITIONS PHARES

- ◆ Renforcer significativement l'économie circulaire et les mesures de prévention, le tri, le réemploi et le recyclage, afin d'atteindre le « zéro déchet » à long terme
- ◆ Adapter le mécanisme de coût-vérité, payé par les citoyens, pour la gestion des déchets, afin de le rendre plus juste et solidaire
- ◆ Agir contre le suremballage et le gaspillage alimentaire
- ◆ Améliorer la propreté publique et lutter contre la délinquance environnementale
- ◆ Mettre en œuvre, dès le début de la législature, un pacte « Environnement et Santé » entre l'État fédéral et les Régions, afin d'améliorer la qualité de l'air (intérieur et extérieur), lutter contre le bruit et encadrer les produits chimiques, les substances nocives et les ondes électromagnétiques



17



LUTTE CONTRE LA PAUVRETE ET LA COHESION SOCIALE : 5 PROPOSITIONS PHARES

- ◆ Faire de la lutte contre le sans-abrisme une priorité absolue
- ◆ Construire 8.000 nouveaux logements publics à finalité sociale à travers un « Plan Marshall Logement »
- ◆ Supprimer le statut de cohabitant et tendre vers l'individualisation des droits
- ◆ Faire du choix des usagers le moteur de tout accompagnement
- ◆ Engager des personnes ayant connu la précarité pour améliorer les services au citoyen



18

- ◆ Lutter contre les inégalités sociales de santé
- ◆ Mieux répondre aux besoins de santé, notamment ceux liés au vieillissement
- ◆ Promouvoir la santé et prévenir plutôt que guérir
- ◆ Réduire les pollutions et les substances nocives pour la santé



- ◆ Lutter contre l'isolement et la solitude des aînés
- ◆ Développer une réelle assurance autonomie qui réponde aux besoins des personnes, quel que soit leur lieu de vie. Parallèlement, amplifier les services à domicile
- ◆ Apporter des solutions aux aînés qui souhaitent continuer à vivre chez eux, notamment en matière d'aides et services à domicile
- ◆ Favoriser les maisons de repos (et de soins) qui adoptent un modèle plus respectueux des habitudes de vie des résidents, notamment en développant un projet proche d'une maison de vie, et augmenter l'offre d'hébergement en maisons de repos pour répondre au besoin d'accueil des personnes les plus dépendantes
- ◆ Développer des alternatives aux structures résidentielles de long séjour pour les aînés qui ont besoin d'une aide ponctuelle



DROITS DE L'ENFANT ET L'ENFANCE 3 PROPOSITIONS PHARES

- ◆ Développer l'offre d'accueil subventionné afin de permettre à chaque enfant d'avoir une place d'accueil à un tarif accessible
- ◆ Concrétiser le droit constitutionnel au logement
- ◆ Développer l'offre d'accueil subventionné afin de permettre à chaque enfant d'avoir une place d'accueil à un tarif accessible



21



PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP 5 PROPOSITIONS PHARES



- ◆ Garantir aux personnes en situation de handicap les conditions nécessaires pour qu'elles puissent vivre dignement en améliorant leur accès à l'emploi et en prenant en charge les besoins liés au manque d'autonomie
- ◆ Soutenir les familles et donner un accès aux droits sociaux pour les aidants proches
- ◆ Concrétiser une accessibilité universelle (accessibilité à tout pour tous, tout au long de la vie)
- ◆ Permettre aux personnes en situation de handicap de vivre chez elles dans de bonnes conditions
- ◆ Développer des structures d'accueil, d'hébergement et de soins, adaptées aux besoins et en nombre suffisant

22



DEMOCRATIE : 2 PROPOSITIONS PHARES

- ◆ Créer des commissions citoyennes dans les parlements et conseils communaux et provinciaux
- ◆ Encourager les communes et les provinces à mettre en place des budgets participatifs



25



ASSOCIATIF ET NON-MARCHAND : 4 PROPOSITIONS PHARES

- ◆ Encourager l'innovation sociale dans les secteurs associatif et non marchand
- ◆ Créer un cadre favorable au développement des centres d'insertion socioprofessionnelle (CISP)
- ◆ Faciliter l'intégration des chercheurs d'emploi dans les organisations du non-marchand
- ◆ Faire du secteur associatif un outil transversal de lutte contre les inégalités et l'exclusion sociale



26



SERVICE PUBLIC ET FONCTION PUBLIQUE 5 PROPOSITIONS PHARES

- ◆ Faciliter et simplifier les démarches administratives des usagers
- ◆ Mettre en place une gestion écosociale des services publics
- ◆ Engager les administrations publiques dans une réduction collective et concertée du temps de travail
- ◆ Poursuivre la modernisation des services publics
- ◆ Développer l'évolution des carrières et la formation des agents de la fonction publique



27



POUVOIRS LOCAUX 4 PROPOSITIONS PHARES

- ◆ Rétablir le respect absolu du principe de neutralité budgétaire des décisions des autres niveaux de pouvoir sur les finances locales
- ◆ Renforcer les moyens budgétaires consacrés aux pouvoirs locaux, notamment en matière d'investissements
- ◆ Engager les pouvoirs locaux dans la voie de la réduction collective et concertée du temps de travail, sans perte de salaire et avec embauche compensatoire
- ◆ Supprimer la réforme des provinces, destructrice du service public, voulue par le gouvernement wallon MR-CDH et mettre en œuvre une réforme cohérente et réfléchie tout en développant la supracommunalité

28



SECURITE 4 PROPOSITIONS PHARES

- ◆ Entretien des voiries et prévoir des aménagements pour réduire la vitesse et améliorer la sécurité de tous les usagers
- ◆ Mettre en place des « centres d'excellence » et des « initiatives d'excellence » en recherche et/ou en enseignement supérieur en matière de cybersécurité avec l'aide des régions
- ◆ Lutter contre les infractions environnementales et les dépôts sauvages
- ◆ Transférer aux provinces les compétences communales en matière de sécurité civile



29



INFRASTRUCTURE SPORTIVE 1 PROPOSITION PHARE

- ◆ Intégrer une dimension d'éco responsabilité pour toutes les infrastructures sportives



30



FISCALITE 4 PROPOSITIONS PHARES

- ◆ Rétablir des taux favorables pour la donation de l'immeuble familial et accorder aux frères et sœurs des taux plus faibles en ce qui concerne les droits de succession
- ◆ Faciliter l'accès au logement et inciter à adopter des comportements plus éco-sociale
- ◆ Introduire plus de progressivité et de justice fiscale dans les différentes familles d'impôts régionaux
- ◆ Simplifier et rendre plus transparente la fiscalité régionale



31

ELECTIONS DU 26 MAI 2019

BONNE LECTURE



32